

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 De
 UNITÉ (CLAIR)
 Brigade de
 PROCES-VERBAL (N°/ANNÉE)
 278/1981

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE COMMISSION ROGATOIRE
 ENQUÊTE FLAGRANT DÉLIT AUTRE

INVENTAIRE DES SCÉLÉS JOINT

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 4 mai 1981

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT ET CODE DÉPARTEMENT)
 Lotissement des à

OBJET DE LA PROCÉDURE

- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS -

- OBSERVATION DE PHÉNOMÈNE C.V.N.I. -

4-5-81

N° Septra : 1981308197

81306700

| ● PERSONNES CONCERNÉES | | | | | | | | | | CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE | |
|------------------------|---------------|------------|---------------------------------|--------------|-------------|--------------------|-----|----------------|---------------|-------------------------------|--------------------|
| N° PIÈCE | NOM ET PRÉNOM | | IDENTIFI-CATION CONVENTIONNELLE | CONCER-NÉE A | TITRE DE... | INCAPA-CITÉ PRÉVUE | AGE | PLAINTÉ DÉPOSÉ | PRISE DE SANG | | DOSAGE ALCOOLÉ-MIE |
| 1 | | 2 | | | | | | | | | 10 |
| 4 | R | R | | | | | | | | | |
| 5 | R | T | | | | | | | | | |
| 6 | R | R | | | | | | | | | |
| 7 | D | ép R. M.-C | | | | | | | | | |

VOIR LE PARAGRAPHE PERSONNES NON ENTENDUES N° 656.1.226

VOIR LE PARAGRAPHE PERSONNES CONCERNÉES N° 656.1.226

● AUTRES PIÈCES

1 Procès-verbal d'ensemble
 2 Planche de schémas et croquis
 3 Planche photographique

Ev N° PIÈCE ● INFRACTIONS RELEVÉES PAR PV. DISTINCTS

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

1 Mr le Procureur de la Répi à S. -B
 1 Mr le Procureur de la République à S. -B
 1 Général, Commandant la Région Aérienne à Armées.
 ARCHIVE TRANSMISE AU COT.
 1 de Groupement

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES N° 656.1.226

DATE DE CLOTURE

LE 19 mai 1981

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

Gend. M. SIGNATURE(S) permission

UNITE

Brigade de

 PROCÈS-VERBAL tésuin
 D'AUDITION DE
 AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

978 / 1981

N° PÈCE

N° FEUILLET

4

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour ~~à 10 heures~~, nous trouvant à son domicile,
3 mai 1981

Nous soussigné(s) P. Y, Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

R . R .

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Français

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

fils de A et de (ignoré), chauffeur (en chômage), demeurant
, marié, 4 enfants, qui déclare à 11 h 45g

-----Hier soir, j'ai passé ma soirée à la maison, avec mon épouse et ses trois enfants présents à , l'aînée demeurant à

-----Nous avons trois chiens. À 23 heures 10, un de mes enfants, en l'occurrence ma fille prénommée T est sortie dans le jardin avec un des chiens. Quelques minutes après, elle est rentrée à la maison. Elle est venue tout de suite vers moi et m'a déclaré avoir vu un objet dans le ciel. Elle connaît le ciel et sait faire la distinction entre une étoile filante et un astéroïde. Je suis sorti aussitôt et mon épouse m'a suivi quelques secondes après. Il n'y avait pas d'éclairage public. Nous nous sommes postés devant la maison, côté . Nous avons regardé vers le côté . A ce moment-là, j'ai vu trois lumières qui émettaient des faisceaux comme un giraphare. Ces lumières étaient d'un blanc très pur. Tous les trois nous nous sommes transportés dans le jardin, côté Sud de la maison, car des habitations situées à nous masquaient en partie les objets lumineux. Je ne suis rendu compte que mon épouse n'était plus avec moi. Alors que j'étais avec ma fille T dans le jardin, j'ai entendu mon épouse m'appeler. Elle était à la fenêtre d'une chambre à l'étage. Elle nous disait que, de son emplacement, elle avait une meilleure vue des objets. Ma fille et moi sommes donc montés immédiatement la rejoindre.

-----A ce moment-là, toujours du côté de la maison, j'étais à une fenêtre de chambre, à l'étage, et mes deux autres enfants, R et S, se sont postés à l'autre fenêtre de l'étage, toujours du côté de la maison.

-----De l'étage, j'ai toujours vu les trois lumières. Elles émettaient toujours des faisceaux comme je vous l'ai dit précédemment. Ces trois lumières formaient un triangle; l'une d'entre elles était plus haute ou plus en avant et deux autres étaient plus en dessous, ou plus en arrière.

-----S.I.-----Je dois vous préciser que lorsque j'étais dans le jardin, ainsi qu'à la fenêtre, les lumières se déplaçaient d'abord en "zig-zag" puis en décrivant un triangle.

-----Ensuite, la lumière qui était en tête du triangle s'est immobilisée. La lumière qui était derrière ou en-dessous, côté droit a augmenté subitement sa vitesse et s'est approché près de la lumière de tête. Tout-à-coup j'ai vu comme une explosion de lumière à l'endroit où se trouvaient les deux objets. Lors de cette explosion de lumière j'ai vu une partie ardoise couleur sombre qui était enveloppée dans cette lumière.

-----Étant attirée par l'explosion de lumière, je n'ai pas remarqué ce que devenait le troisième point lumineux.

Le Tésuin:

L'O.P.J.:

-----Le point lumineux du bas n'était droit qui avait rejoint le point lumineux du haut ont revenu à sa place après l'extinction de lumière, pour reprendre la forme du triangle initial. Les trois points lumineux, qui étaient dans la direction de [redacted], tout en restant à égale distance les uns des autres, se sont dirigés vers [redacted].

-----Ils ont ensuite disparu. Je dois préciser que entre le point de disparition le lieu de disparition, la vitesse de ces trois points lumineux n'était ni croissante, ni décroissante. Elle était uniforme.

-----Après ce déplacement des lumières, je me suis si plus vers, étant guidé par la réfection des lumières de la ville de [redacted].

-----Je dois préciser aussi l'explosion de lumière à sa liste à 23 h 13. Avant le déplacement, les trois lumières étaient en direction de [redacted], lorsqu'elles ont commencé à bouger, elles se sont rapprochées de [redacted]. A ce moment-là, je me suis mis prendre des jumelles. Je rectifie, j'ai envoyé un fille chercher une paire de jumelles. Ses chances n'ont duré quelques secondes. J'ai pris les jumelles, après avoir été un paire de lunettes, et j'ai observé le phénomène avec les jumelles.

-----Après les jumelles, après réflexion, ce qui m'a pris trois secondes, je suis tombé sur le deuxième point lumineux. Il n'était pas facile à suivre en raison de sa vitesse. J'ai vu une masse brune, de couleur sombre, difficile à définir. Je vous raconte un détail de ce que je me rappelle avoir vu. Je ne puis dire d'où venait la source lumineuse. Je ne puis vous décrire à quelle distance les objets se trouvaient. C'est difficile à définir. Étroitement un peu d'un kilomètre. Cela marquait les étoiles qui étaient derrière. Le ciel était toujours dégage du côté que j'observais. J'ai dirigé les jumelles vers l'objet au tête de triangle.

-----Je n'ai vu que l'arrière de ce premier objet. Je n'ai pas puis sinner, il n'a léguait et allait assez vite. En regardant à la jumelle, le premier et le second objet paraissaient se rapprocher l'un de l'autre. Une jumelle n'était pas possible (17 h 30), et les objets allaient vers la direction de [redacted], j'ai changé de position, c'est-à-dire que je suis allé à la fenêtre située au [redacted]. Voyant à l'œil nu que les trois objets étaient assez loin, je n'ai pas repris les jumelles puisque ces deux n'en valaient plus la peine. Les objets n'avaient petit à petit

-----J'en ai parlé à mes parents et à mes enfants. Ils ont tous vu les trois objets. Ils ont eu peur de dire ce qu'ils ont vu, avec deux anses en détail qu'on leur leur. Les objets sont toujours restés à la même altitude, peu très élevée, et n'émettaient aucun bruit. Ils avaient une inclination. Lorsque je regardais un objet, il remplissait le champ de vision des jumelles.

-----Le 5 mai 1961 à 17 heures 30.

-----Lorsque fait par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

Le témoins [redacted]

L'O.P.S.F [redacted]

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 6 mai 1981 au domicile de l'intéressée,

vous soussigné(s) P. Vi, Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

R. T.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

née le à

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

fille de H et de M -C. M., étudiante, demeurant

à , qui déclare à 21 h 15 :

----- Dans la soirée du 4 mai 1981, vers 23 heures 10, j'ai sorti mon chien hors de la maison et je suis allé derrière celle-ci dans le jardin. Quelques instants après, j'ai levé les yeux et j'ai remarqué que le ciel était dégagé. Au bout de cinq minutes environ, des objets insolites se trouvant dans le ciel ont attiré mon attention. Au début j'ai vu un objet ressemblant à un satellite, puis un second. Ces objets se déplaçaient de vers le , puis sont revenus du à . Ils paraissaient aussi éloignés que des satellites. Ils sont allés vers le . A chaque mouvement, ces deux objets se sont arrêtés et sont repartis. Les objets en question émettaient une lumière blanche avec des faisceaux ressemblant à ceux d'un gyrophare. A ce moment-là, intriguée par ce manège, je suis allée prévenir ma famille. Mon père et ma mère sont sortis, et nous sommes allés sur le pignon de la maison. D'ici je voyais un peu les objets lumineux. Ils se dirigeaient vers le , ils étaient toujours deux. Afin de mieux voir, je suis allée derrière la maison. Les objets volants continuaient de se diriger vers le , toujours à la même altitude, et circulant parallèlement. A un moment donné, tout en poursuivant leur course, les objets continuaient à s'allumer et à s'éteindre. Lorsqu'ils étaient en position allumée, ils semblaient éloignés l'un de l'autre, et lorsqu'ils étaient éteints, ils se semblaient plus rapprochés. Je suis affirmative sur ce fait, il y avait une grosse différence de distance.

- S.I. --- Au début de mon observation, je ne voyais donc qu'un objet, et cet objet était éteint. Malgré tout il se détachait sur le fond du ciel, sans être lumineux. Sa couleur était indéterminable. ---

----- Il n'y avait pas de bruit extérieur, et les objets n'émettaient aucun bruit. Ils semblaient toujours très éloignés et formaient un point, sans forme que je puisse définir. Les objets ont continué leur course vers le et ont disparu de mon champ de vision. A un moment donné je suis montée à l'étage avec une partie de ma famille. Je n'ai pas vu plus de détails de cet endroit.

Le témoin :

L'O.P.J. :

-----En définitive, je suis certain qu'il ne s'agit pas dans le cas présent d'un avion, ou hélicoptère, ou même d'un satellite. Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les faisceaux lumineux et la façon de se déplacer, ainsi que le fait de les voir même éteints. Je n'ai pas d'observation à la jumelle. Seul mon père m'en est servi. Je vous renvoie un croquis de l'évolution que j'ai constatée de la part de ces engins.

-----Je précise toutefois que les objets n'étaient pas de traînée lumineuse et qu'ils n'étaient pas entourés d'un brouil ard.

-----Le 6 mai 1981 à 21 h 49.

-----Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

Le témoin

L.G.F.J.

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE ~~DE~~

de

UNITÉ
Brigade de

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
989/81

PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE **TEMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
6 1/

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour **6 mai 1981 à 22 heures 30**, au domicile du témoin

Nous soussigné(s) **M A**, Gendarme, Agent de police judiciaire

Vu les articles **20 et 75** du Code de procédure pénale du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
R, **R**, **ans**, lycéen

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M/ Le **à** **de R** **et de N -C D**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant **à** , qui nous déclare à **21 heures 55:**
Dans la soirée du **4 mai 1981** aux environs de **23 heures 15**, ma mère est venue me réveiller car j'étais couché, pour m'avertir qu'elle voyait quelque chose dans le ciel. Je suis très intéressé par les phénomènes célestes. Je me suis alors appuyé à la fenêtre de la bibliothèque et j'ai alors observé les phénomènes suivants: — tout d'abord, j'ai vu deux étoiles ou ce qui me paraissait être des étoiles qui se déplaçaient dans le ciel dans la direction de . Ces objets s'allumaient et s'éteignaient pendant une durée que j'ai vérifié à trois secondes. Quand ils étaient éteints ils disparaissaient. Un de ces objets s'est détaché et est reparti dans la direction inverse, vers . Après cela, un peu plus tard, l'objet qui se déplaçait vers a été accompagné par deux autres objets du même type. Ces trois objets se déplaçaient toujours dans la même direction en formant un triangle, un de ceux-ci se déplaçant en tête. Ils clignotaient en même temps et se déplaçaient toujours à une allure constante. Un de ces objets s'est ensuite détaché des deux autres et à pris la direction de , en disparaissant à l'horizon. Quand ce dernier a disparu, les deux autres ont diminué de vitesse, puis ont disparu progressivement dans la direction de . Par rapport à la lumière d'une étoile, les éclats lumineux émis par ces objets étaient beaucoup plus blancs. Aucun bruit n'était perceptible, la fenêtre ouverte. Aucune traînée lumineuse ou autre n'a été constatée. J'ignore la durée exacte de cette observation. Pendant tout ce temps, j'étais en compagnie de ma mère. Je n'ai pas été particulièrement impressionné par ce phénomène qui me paraissait toutefois sortir de l'ordinaire. — Je vous remets un croquis du phénomène que j'ai observé. — Je ne peux vous préciser la forme ou la couleur de ces objets qui étaient plus gros qu'une étoile ordinaire. — Ces objets me paraissaient se déplacer à une distance assez importante, sans pouvoir déterminer la distance. — Le **6 mai 1981** à **22 heures 20**. — Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue.

L.A.P.J.

COMPAGNIE

DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

DE

UNITE

Brigade de

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE témoin.

PROCES-VERBAL (N°/ANNÉE)

923/81

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* **neuf mai mil neuf cent quatre vingt un à 17 heures 29,** *nous trouvant à (lieu)* **à son domicile**

Nous soussigné(s) **L**, **L**, **L**, gendarmes

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

D, **M**, **-C**, épouse **R**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

F. née le **10**, à **...**

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant à **secrétaire, fille de J -M**
et de **R**, **M** -**R**, qui nous déclare:

« Le 4 mai 1981, en soirée vers 23 heures 15, ma fille âgée de ans est venue nous annoncer qu'elle voyait un objet dans le ciel. Mon mari est allé voir aussitôt. Je les ai rejoints. J'ai regardé par la fenêtre située sur le pignon. J'ai vu des lumières qui clignottaient dans le ciel au départ elles étaient au nombre de deux, elles semblaient s'écarter l'une de l'autre. Deux autres sont venues les rejoindre, et alors qu'elles étaient toutes les quatre, l'une est partie en direction de
« Il n'y avait aucun bruit. Après le départ de l'une d'elle en direction de, les trois autres se sont mises en mouvement formant dans leur déplacement un V.
« Pendant tout le moment où je les regardais elles émettaient des lumières clignotantes, dont la couleur tirait sur le blanc.
« Le ciel à ce moment était clair, leur progression s'est déplacée en direction de, puis je les ai perdues de vue.
« Je ne peux donner de précision en ce qui concerne la forme des objets. Le déplacement des trois engins étaient lent, à un moment donné alors qu'ils étaient en déplacement je n'ai plus vu que deux objets. C'est tout ce que j'a à déclarer.

Le 9 mai 1981, à 17 heures 43,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L.A.P.J.

| | |
|------------------------------|------------------------|
| GENDARMERIE NATIONALE | |
| COMPAGNIE 06 ESCADRON | |
| De | |
| UNITE Brigade de | |
| CODE MATR | PROCES-VERBAL N° / 197 |
| 0743 | 278/81 |

PROCÈS-VERBAL

| | |
|-------------------------------|-------------|
| CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE | |
| H-5-81 | |
| N° PIÈCE | N° FEUILLET |
| | 1 |

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

-o- OBSERVATION DE PHÉNOMÈNE O.V.N.I. -o-

NOUS SOUSSIGNÉ(S) P Y, Gendarme, St, L, Gendarme,
et M A, Gendarme,

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

| | |
|---------|-------|
| DATE | HEURE |
| CE JOUR | |

- 1. PREAMBULE -

Le 5 mai 1981 à 10 heures 30, Monsieur R R, conducteur de véhicule poids lourd en chômage, demeurant à , se présente au bureau de notre Brigade.

Il nous déclare avoir été témoin le 4 mai 1981 vers 23 heures, d'un phénomène d'objets volants non identifiés, dans le ciel, au-dessus de .

Le même jour, à 14 heures 30, nous nous transportons au domicile de l'intéressé.

- 2. CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES -

A 14 heures 45, nous arrivons devant le domicile de Mr R R. Nous sommes reçus par celui-ci. Il nous montre sa maison d'habitation et les endroits d'où a été observé le phénomène. (Voir planche photographique, pièce n°278/3) Il nous déclare qu'il n'a pas été le seul témoin de l'observation de ce phénomène. En effet c'est sa fille T qui, sortant son chien, a vu les objets volants et a prévenu le reste de la famille. Les autres témoins sont D M -C épouse R, et un fils prénommé R.

Selon tous les témoins, il n'y a pas eu d'atterrissage, mais seulement un passage à haute altitude des engins.

Aucun autre témoin n'a été découvert et ne s'est manifesté dans la région en ce qui concerne cette affaire.

- Mesures prises -

Le 5 mai 1981, un message de renseignements a été adressé à notre Commandant de Compagnie à , pour répercussion des éléments recueillis à l'Administration Centrale.

- 3. ENQUÊTE -

Le 5 mai 1981 à 15 h 45, nous recueillons l'audition de R R, demeurant à , qui précise les circonstances de l'observation, et qui a regardé le phénomène avec des jumelles. (Voir PV d'audition, pièce n° 278/4)

| | | | |
|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--|
| DESTINATAIRES | INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES | DATE DE CLOTURE | VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT UNITÉ |
| | <input type="checkbox"/> | LE 19 mai 1981 | 25 MAI 1981 |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | | Gend <u>M</u> <u></u> en pers. |
| <input type="checkbox"/> | ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. | SIGNATURE(S) | SIGNE |
| 1 | | | |

Le 6 mai 1981, à 21 heures 15, nous recueillons l'audition de M, ans, demeurant , qui expose sa version des faits, légèrement différente de celle de son père (Voir PV d'audition, pièce n° 278/5)

Le 8^{me} jour, à 21 heures 55, nous recueillons l'audition de M, ans, demeurant , qui apporte quelques précisions sur la direction prise par les appareils. (Voir PV d'audition, pièce n° 278/6)

Le 9 mai 1981 à 17 heures 29, nous recueillons l'audition de D, épouse R, ans, demeurant , audition rejoignant celle de son fils R (Voir PV d'audition, pièce n° 278/7)

Des quatre auditions recueillies, il ressort ceci :

- Les témoins sont d'accord pour affirmer que le soir de l'observation, le ciel était clair, la visibilité était bonne, la température fraîche, donc les conditions étaient idéales pour l'observation. (La nuit était tombée)

- L'heure donnée dans les différentes déclarations est la même, la fille T ayant donné l'alerte à la suite de l'observation qu'elle avait faite.

Forme des appareils: Seul le père, R R, qui a observé le phénomène à la jumelle, a pu faire un schéma d'une partie visible de l'un des engins volants. (Voir schémas pièce n° 278/2)

Distance des appareils: Les témoins sont d'accord pour dire que la distance était difficile à définir. Cependant, il semblerait que cette distance soit plus courte que celle d'un satellite par rapport à la terre.

Bruit: Les témoins déclarent unanimement n'avoir entendu aucun bruit de la part des appareils. La nuit était calme et il n'y avait pas de circulation dans les rues.

Couleur: Les témoins affirment que les objets émettaient une lumière d'un blanc très pur, difficile à déterminer, et qu'ils s'allumaient et s'éteignaient par intervalles réguliers. Il ne s'agissait pas d'un clignotement, mais quelque chose ressemblant à un girophare fonctionnant lentement.

Déplacement: Les témoins sont unanimes quant aux directions de déplacement. Les appareils venaient du et se sont dirigés vers le .

Nombre d'appareils:

R T : Au début, a vu un objet, puis un second qui a rejoint le premier (Voir schéma établi par l'intéressée, pièce n° 278/2)

R T (ère) : A toujours vu trois objets se déplaçant en triangle.

R T (fils) : A vu au total quatre objets, et à un moment donné trois objets se déplaçant en triangle.

R T (épouse) : A vu au total quatre objets, et à un moment donné trois objets se déplaçant en triangle.

Autres éléments recueillis: R T a déclaré que lorsque les objets n'émettaient pas de lumière, ils étaient tout de même visibles malgré que la nuit était tombée. Leur couleur n'a pu être déterminée.

Il est à noter également que nous avons montré aux témoins les photographies publiées sur la Revue d'études et d'informations de la Gendarmerie, n° du 1er trimestre 1971. Nous avons montré aussi les photographies contenues dans la plaquette " et l'étude du phénomène OVNI" de février 1971.

Les témoins sont unanimes pour déclarer que ce qu'ils ont vu ne ressemble en rien aux objets ou phénomènes pouvant être à l'origine de confusions.

Un fait intéressant est à noter:

- Pendant sa déclaration, Mr R (père) a dessiné la partie basse et l'avant de l'appareil observé avec les jumelles. Ce n'est que le lendemain que nous lui avons montré les photographies de la Revue d'études et d'informations de la Gendarmerie. Les croquis effectués par deux témoins d'un atterrissage dans la région de (Il insista) le 12 mai 1969 entre 21 h 30 et 23 h 30 ressemblent en plusieurs points aux croquis de Mr R (père). (Voir page 57 de la Revue et pièce n° 275/2)

La famille R est de bonne conduite et de bonne moralité.

Nous nous sommes renseignés près de Mr L Maire de et auprès de personnes dignes de foi dans la commune. Mr R apparaît, aux dires des habitants, comme un être un peu original ceci étant peut-être dû au fait qu'il est étranger et qu'il est considéré comme tel par les habitants. Quand à Mme R et aux enfants, ils semblent tout-à-fait normaux et ne se font pas remarquer particulièrement.

- 4. CLATURE -

Fait et clos à , le 19 mai 1981.

Le Gendarme F

PLANCHE

PHOTOGRAPHIQUE

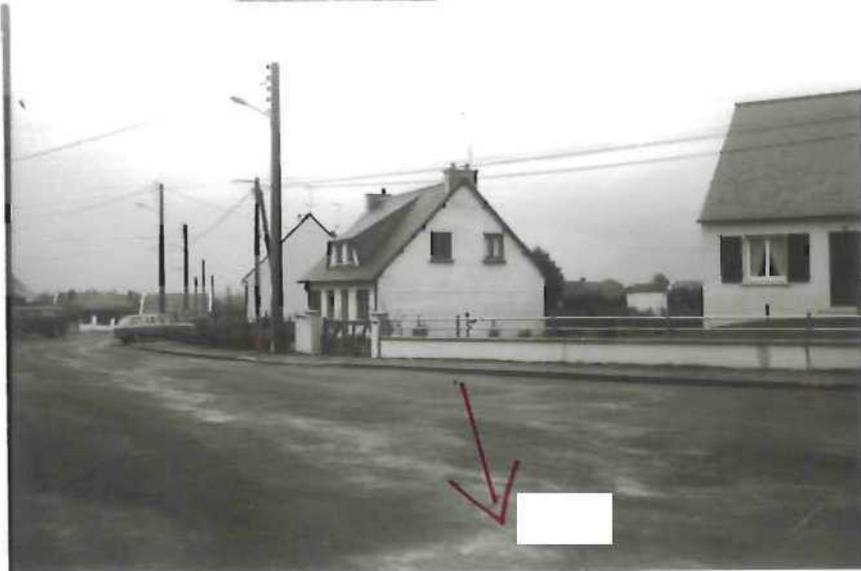
Brigade de Gendarmerie

- CLICHE N° 1 -

PLAN DE SITUATION

+ Lieu de la constatation

- CLICHE N° 2 -



Vue générale de la maison des R
et orientation de celle-ci.

CLICHÉ N° 3



Côté de la maison. Fenêtre d'où Mr M.
a vu les objets s'éloigner et disparaître

CLICHÉ N° 4



Champ de vision à partir de la fenêtre Nord.

GLICHE N° 2

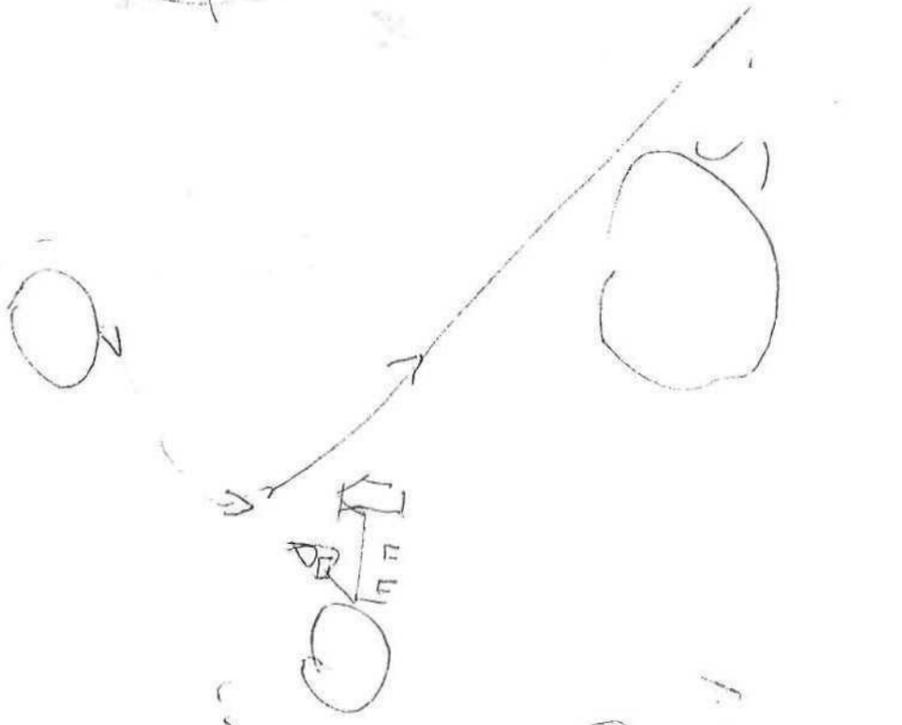
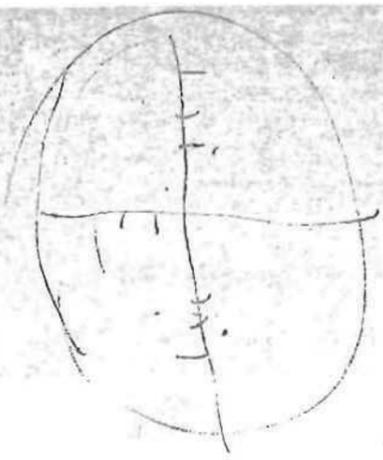


Fenêtre du 1er étage d'où a été observé
le phénomène

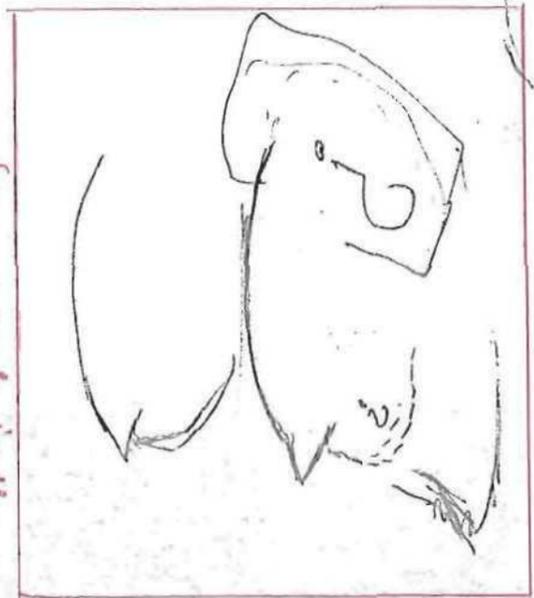
GLICHE N° 6



Champ de vision à partir de la fenêtre située
sur le côté de la maison.



1.2.2



Faire une avec les jumelles

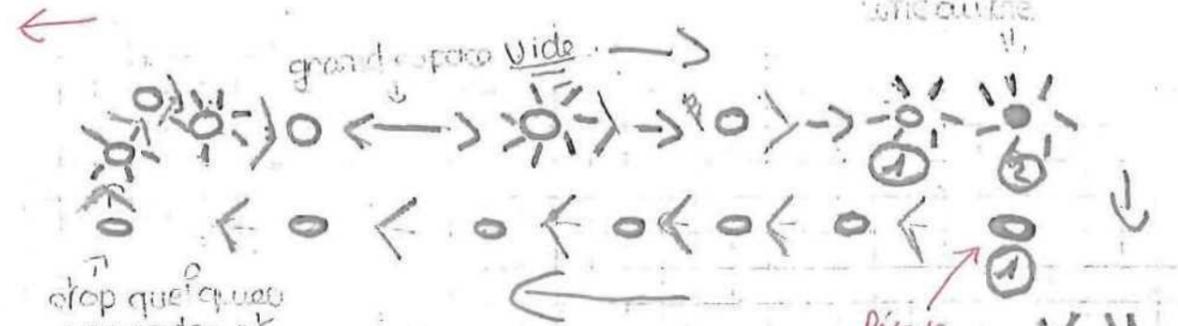
Soliman de 11

11 2013

Plan

- } deux premiers appareils usés
- } troisième appareil
- } quatrième appareil

Schéma fait par R R (p.6)



d'op que quelques secondes et commence à monter vers le haut en zigzagant.

Schéma fait par R R

1010 ou 1011

Répar

